

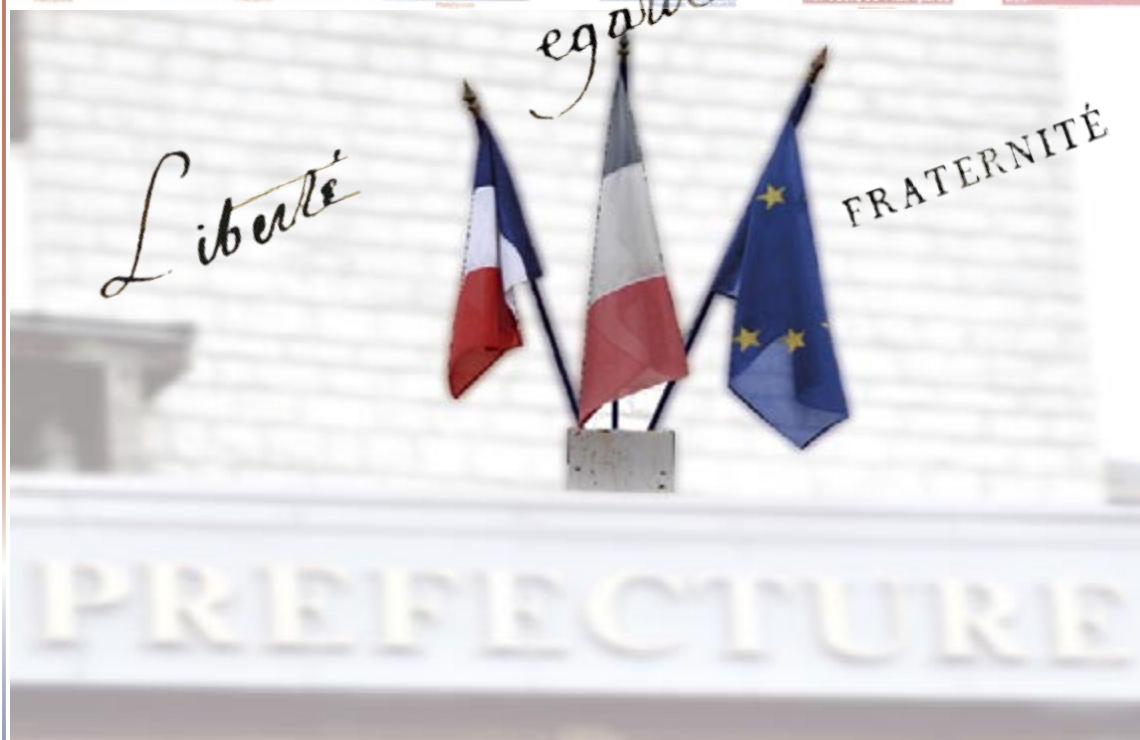
Archi ' classe

Numéro 16 - septembre 2010

LA REPUBLIQUE ET SES SYMBOLES

S O M M A I R E

- 3 Introduction : définition et rappel historique.
- 5 Trois couleurs pour un drapeau.
- 7 Des mots pour la devise.
- 9 Un prénom et des visages pour la République : Marianne.
- I Annexe.



DÉFINITION ET RAPPEL HISTORIQUE

La République a été instaurée pour la première fois en France en 1792.

Ce régime est né à Rome dans l'Antiquité. Le mot dérive du latin *res publica* qui désigne la chose publique par opposition aux affaires privées. Toutefois, la République n'est pas obligatoirement démocratique : dans la République romaine, le pouvoir n'appartenait qu'à une minorité de citoyens.

Le sens politique du mot a été établi juridiquement lors de la Révolution et s'est imposé depuis : «*Forme d'Etat dans lequel les citoyens exercent la souveraineté soit en désignant par leurs votes un président et des représentants, soit en élisant des représentants qui à leur tour désignent le président* »¹. Il désigne donc d'abord une forme d'État qui est le contraire de la monarchie.

“ *Rappel historique* ”

Nés de la Révolution française, les symboles ont été définitivement établis pour la plupart lors de la troisième République (1870-1940), quand, à la fin du XIX^{ème} siècle, la stabilité du régime ne semble plus remise en cause : il s'agit alors d'incarner le régime par des signes reconnaissables par tous. Ils ont perduré jusqu'à aujourd'hui, malgré la défaite de 1940 et l'instauration du régime de Vichy, qui remettra en cause certains d'entre eux. Ils ont été réaffirmés dans le préambule de la constitution de 1958 :

Titre premier - De la souveraineté.

Article 2 : (...).

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la Marseillaise.

La devise de la République est « Liberté, Egalité, Fraternité ». (...)

¹ Le Robert, dictionnaire historique de la langue française, 1999.

TROIS COULEURS POUR UN DRAPEAU



UN seul emblème visuel est officiellement reconnu puisque inscrit dans la Constitution de 1958, c'est le drapeau tricolore. Il est visible au quotidien sur les bâtiments publics, les enceintes militaires, lors de manifestations officielles ou sportives. Selon les manuels scolaires, il serait né le 17 juillet 1789, lorsque, trois jours après la prise de la Bastille, le roi, aurait accepté de placer à côté d'une cocarde blanche fixée sur son chapeau un ruban bleu et rouge aux couleurs de la ville de Paris. Cette légende, voulant que le geste de Louis XVI ait été fait en signe de réconciliation entre sa personne et le peuple, oublie de rappeler que l'emblème aux trois couleurs existait déjà depuis quelques jours. En effet, La Fayette l'avait choisi comme signe de reconnaissance pour les troupes de la garde nationale qu'il venait de créer : le bleu et le rouge étaient les couleurs de la milice parisienne, tandis que le blanc était la couleur de l'uniforme des gardes français... et pas celle de la royauté, contrairement à ce qui sera affirmé plus tard.

CE n'est que le 14 juillet 1790, lors de la fête de la Fédération, que l'on verra pour la première fois la célébration publique du tricolore. Et, progressivement, on parle de plus en plus fréquemment d'emblème *national* : un signe visible est devenu nécessaire. Il sera consacré par la Convention montagnarde qui, par un décret du 15 février 1794 instaure que « **le pavillon national sera formé des trois couleurs nationales, disposées en trois bandes égales, posées verticalement de manière que le bleu soit attaché à la gauche du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs.** »

Toutefois, l'emblème connaîtra encore bien des vicissitudes, liées à celles des événements politiques du XIX^{ème} siècle. C'est au cours de la III^{ème} République que les trois couleurs seront reconnues unanimement comme la représentation officielle de la France, avant d'être instituées et inscrites dans la constitution de 1946.

Rédaction

Le drapeau tricolore que représente-t-il dans
quelle circonstance fut-il adopté?

Développement

Le drapeau tricolore est l'emblème de la patrie
est chaque régiment à son drapeau les
soldats le portent sur le champ de bataille,
autrefois sous la royauté le drapeau était
blanc avec des lis d'or, mais aujourd'hui il
est tricolore il a les trois couleurs bleu, blanc,
rouge. Le bleu représente la couleur de la marine
le blanc représente la royauté et le rouge représente
la couleur de la ville de Paris, le drapeau tricolore
est arboré à toutes les grandes fêtes, il a été adopté
sous la Révolution après la prise de la Bastille
la cocarde tricolore dit la Fayette fera le tour du
monde, en effet ses espérances se sont réalisées
le drapeau tricolore a flotté glorieux à presque
dans toutes les expéditions à Valmy, à Fleurus
à Marengo, à Austerlitz à Jena à Wagram,
il a été humilié en 1870 mais il s'est encore
relevé triomphant en Cochinchine, au
Tonkin en Algérie Madagascar, etc.

30J108 Rédaction rédigée en avril 1902

Documents et pistes d'exploitation pédagogique

Qui a pu écrire ce texte ? Qu'apprend-t-on sur l'origine des couleurs du drapeau ? D'après la deuxième
partie, que voulait-on inculquer aux à cette époque ?

NÉS de la Révolution, les trois mots de la devise ont été unis dans cet ordre par étapes, comme celles qui ont jalonné l'histoire révolutionnaire. La **liberté** est évidemment apparue la première : dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen d'août 1789, les hommes « naissent » d'abord « libres » avant d'être « égaux ». L'**égalité** acquiert sa place à partir du 10 août 1792, quand à la prise du palais des Tuileries succède la déchéance de la royauté. L'origine du troisième terme est moins évidente, il est sans doute attesté à partir de 1793.

MAXIMILIEN de Robespierre a le premier utilisé cette formule dans un discours de 1790, largement diffusé par les Sociétés populaires. Mais comme les autres symboles, la devise disparaît progressivement à la fin de la Révolution, pour resurgir lors des événements de 1830. Elle est ensuite régulièrement revendiquée par les révolutionnaires du XIX^{ème} siècle. Elle est adoptée officiellement comme devise par la II^{ème} République le 27 février 1848. Mais, là encore, ces principes sont remis en cause par le retour de l'Empire et ce n'est qu'avec la III^{ème} République que la devise est adoptée comme symbole officiel.

LES trois termes sont indissociables : sans la liberté, l'égalité peut conduire à la tyrannie (les esclaves sont tous égaux), et sans la fraternité, la liberté est égoïsme. L'ordre a aussi une signification :

la liberté et l'égalité sont des droits, naturels, et donc forcément antérieurs à la fraternité. Mais celle-ci doit nécessairement être associée à ceux-là, ajoutant ainsi un devoir à ces droits.



Devise inscrite sur la mairie de Banon (photo mairie de Banon)



L140 : en-tête du comité de salut public

**Documents et pistes
d'exploitation pédagogique**

Retrouver les mots de la devise.

**Documents et pistes
d'exploitation pédagogique**

A partir des pièces de monnaie, et/ou d'une visite
extérieure, et/ou des connaissances des élèves :

Retrouver où cette devise est visible



pièce de 10 francs



pièce de 20 centimes 1992



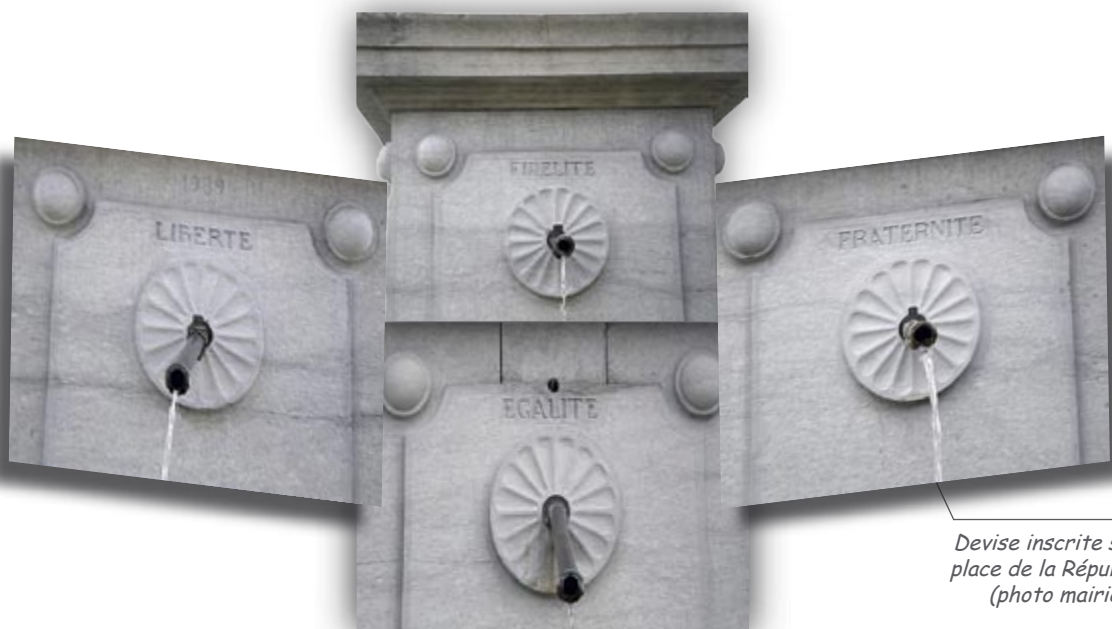
pièce de 25 centimes 1933



pièce de 1 franc 1992



pièce de 5 francs 1996



Devise inscrite sur la fontaine,
place de la République de Banon
(photo mairie de Banon)

UN PRENOM ET DES VISAGES POUR LA REPUBLIQUE : MARIANNE

L'ALLÉGORIE est une vieille tradition gréco-latine permettant d'utiliser des corps humains pour représenter des choses abstraites.

LA liberté, comme **LA** France ou **LA** République s'énoncent au féminin : les valeurs abstraites prennent le genre de leur nom et c'est ainsi que, sous la Révolution française, l'allégorie de la Liberté prend les traits d'une femme drapée à l'antique et portant un bonnet phrygien. Ce dernier symbolisant la liberté retrouvée des esclaves affranchis dans la République romaine antique. Il se peut également qu'un autre bonnet, porté au XVIII^{ème} siècle par les gens du peuple, ait renforcé la popularité de cet attribut.

LE 22 SEPTEMBRE 1792, lors de la proclamation de la République, la Convention décrète que le nouveau sceau de l'État sera une figure de la liberté : une femme avec un bonnet phrygien.

C'EST TOUJOURS EN 1792, mais en octobre, que le prénom de Marianne, au sens de la République, apparaît pour la première fois, grâce à une chanson occitane, "La Guarison de Marianno", composée par un cordonnier, Guillaume Lavabre du Tarn.

AVEC le retour définitif de la République en 1870, Marianne devient emblème officiel. Alors que tout au long du siècle, on trouvait dans les mairies une image du chef de l'État, il paraît maintenant naturel que l'on doit cesser tout « culte de la personnalité » et c'est ainsi que l'image de la République, entité abstraite, succède en permanence à celle de l'homme qui n'en est que le représentant provisoire. Le buste de Marianne, déjà présent sur les monnaies (la première fois en 1796), les timbres-poste (1849), représente dorénavant la France dans les mairies.

Les représentations de Marianne

Présenter un buste de Marianne en mairie n'est pas une obligation, il n'y a donc pas de modèle imposé. Il existe ainsi un nombre très important de variations : en plâtre, en bronze, ou même en pierre ou en bois ; avec une couronne, un diadème ou le bonnet ; le sein couvert ou pas ; ou même avec les traits de femmes célèbres. On trouve toutefois de nombreuses Marianne « de série », diffusées à des centaines d'exemplaires, sans supprimer toutefois les bustes façonnés par les artisans locaux.

pièce de 20 francs 1934



pièce de 1 franc 1992



pièce de 5 francs 1996

pièce de 1 franc 1992



Documents et pistes d'exploitation pédagogique

Où la figure de Marianne est-elle visible ?
Quelles sont les différences dans la manière de la représenter ?



Marianne artistique Salvador Dalí 1978

La 1^{ère} Marianne Algérie



La 1^{ère} Marianne réutilisé 2004



Marianne des Français 2005



Marianne de Gandon 1945

Carte postale du monument du 4 septembre
avec buste de Marianne, les Mées, 1910. (AD04, 2 Fi 1726)



Photo de la fontaine, rue du colonel Payan à Digne-les Bains, 2010



Campagne du Mouvement Républicain Populaire, pour le oui,
pour le référendum sur la nouvelle constitution, 1958.
AD 04, 115Fi474





Buste de Marianne prêté par la mairie de Saint-Julien d'Asse

Buste avec épaules, coiffé d'une couronne végétale de blé avec une étoile à 5 branches (guide de la nation). Marianne porte aussi un bandeau « HONNEUR ET PATRIE ». Elle est vêtue d'une toge drapée et d'une armure sur laquelle est placé un collier de médaillons énumérant les activités dont la République veut favoriser le développement : Agriculture, Commerce, Beaux-Arts, Instruction, Justice, Sciences, Marine et Industrie.

Sur le socle, les initiales RF encadrent faisceaux de licteur (pouvoir exécutif) et balance (justice)

60 cm de haut, plâtre brut.

Théodore DORIOT, 1871

Buste de Marianne prêté par la mairie de Beaujeu

Buste coloré avec épaules. Coiffé d'un bonnet phrygien avec une étoile à 5 branches (guide la nation), orné d'une cocarde. Toge drapée sur l'épaule gauche retenue par une fibule.

48 cm de haut, plâtre peint.



Buste de Marianne prêté par la mairie d'Oraison

Même buste que le précédent avec changement de coiffure : bonnet phrygien. Inscription sur les bords du corsage "PATRIE ET LIBERTE". Sur le socle les initiales RF.

Ce buste est celui qui connaîtra le plus grand succès auprès des maires.

60 cm de haut, 40 cm de large, plâtre peint

Théodore DORIOT, 1879



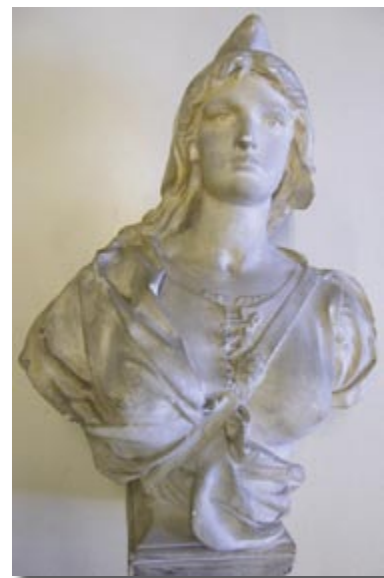
Buste de Marianne prêté par la mairie de Digne-les-Bains

Buste avec épaules, coiffé du bonnet phrygien et vêtu d'un corsage lacé couvert d'une tunique ceinte d'un baudrier avec une boucle en forme de mufle de lion.

Modèle très répandu, acquise en 1879 par l'Hôtel de Ville de Paris.

50 cm de haut, 35 cm de large, plâtre brut.

Jean GAUTHERIN



Buste de Marianne prêté par la mairie de Senez

Buste avec épaules, présentant une cocarde dans la chevelure.
45 cm de haut, plâtre composite.

Christophe SPERTO, 2003

Buste de Marianne prêté par la mairie de Forcalquier

Buste avec épaules, coiffé d'une couronne végétale de blé et d'un bandeau avec l'inscription "PAX". Paré d'un collier ; la bordure du corsage comporte des fleurs, et un drapé sur l'épaule droite.

90 cm de haut, 75 cm de large, stuc (?)

REVEL, 1870



Informations diverses

1. Service éducatif des Archives départementales :

- Madame Sylvie Deroche, professeur détachée d'histoire-géographie, assure une permanence les vendredis de 9h à 17h.
- Mademoiselle Bérangère Auzet animatrice du service éducatif est disponible de 8h à 16h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

tél. : 04.92.30.08.66 courriel : service.educatif@cg04.fr

2. Expositions aux Archives :

- * Du 28 MAI AU 26 NOVEMBRE 2010 : “ **Les symboles de la République**”

“La France a toujours eu de nombreux emblèmes ou symboles. Ainsi la monarchie possédait ses symboles (fleur de lys...) et ses armoiries. Celles-ci furent détruites dès le début de la Révolution française.

Le nouveau gouvernement souhaitait marquer la rupture avec la monarchie, il s'est donc construit (ou a réutilisé) des symboles, objets, allégories, devise, ou encore chant patriotique : Marianne, le drapeau, l'hymne, la devise, la fête nationale

Nés de la Révolution française, ces symboles républicains ont été définitivement établis pour la plupart lors de la troisième du nom, quand, à la fin du XIX^{ème} siècle, la stabilité du régime ne semble plus remise en cause : il s'agit alors d'incarner le régime par des signes reconnaissables par tous. Ils ont perduré jusqu'à aujourd'hui, malgré la défaite de 1940 et l'instauration du régime de Vichy, qui remettra en cause certains d'entre eux.”



* Conférences

- Le vendredi 17 septembre 2010 : Jean-Loup FONTANA, conservateur départemental du patrimoine au Conseil général des Alpes-Maritimes, *La Marseillaise*, 18h – 19h30 aux Archives départementales, 2 rue du Trélus à Digne-les-Bains.
- Le jeudi 7 octobre 2010 : Bernard COUSIN, *Chanter la République à l'école (sous la 3^{ème} République)* 18h – 19h30 aux Archives départementales, 2 rue du Trélus à Digne-les-Bains.

CONCEPTION ET REALISATION

Service éducatif des Archives départementales : Bérangère Auzet, animatrice,

et Sylvie Deroche, professeur d'histoire-géographie

Conception graphique : Jean-Michel D'Agruma, atelier photographique des Archives départementales